



# CAMPS-SAINT-MATHURIN-LÉOBAZEL

## LISTE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 22 Mars 2024

**Présents :** René BITARELLE, Raymond MONFREUX, Louis VERGNE, Christine PESTOURIE, Laurence VAURS, Michel CROS, Michel VERT.

**Absent excusé :** Mickaël BLANCHARD, Patrice MOULENE

**Pouvoir :** Francis MARTINIE représenté par René BITARELLE.

**Secrétaire de séance :** Louis VERGNE

**Auxiliaire :** Emmanuelle BOUYGES

NUMERO	OBJET	DECISION du Conseil
013_2024	Vote du Compte de Gestion – CAMPS SAINT MATHURIN 2024	Adoptée
014B_2024	Vote du Compte de Gestion – Service Assainissement 2024	Adoptée
015_2024	Vote du Compte de Gestion – Service Eau 2024	Adoptée
016_2024	Vote du Compte de Gestion – Station-service 2024	Adoptée
017_2024	Vote du Compte de Gestion – Epicerie CAMPS 2024	Adoptée
018B_2024	Compte Administratif – CAMPS SAINT MATHURIN 2024	Adoptée
019_2024	Compte Administratif – Service Assainissement 2024	Adoptée
020_2024	Compte Administratif – Service Eau 2024	Adoptée
021_2024	Compte Administratif – Station-service 2024	Adoptée
022B_2024	Compte Administratif – Epicerie CAMPS 2024	Adoptée
023_2024	Affectation du résultat de fonctionnement – CAMPS ST MATHURIN 2024	Adoptée
025_2024	Affectation du résultat de fonctionnement – Service Eau 2024	Adoptée
026_2024	Affectation du résultat de fonctionnement – Station-service 2024	Adoptée
027_2024	Affectation du résultat de fonctionnement – Epicerie CAMPS 2024	Adoptée
028_2024	Affectation du résultat de fonctionnement – Service Assainissement 2024	Adoptée
029_2024	Taux d'imposition des Taxes Directes Locales 2024	Adoptée
030_2024	Participation aux dépenses des Syndicats de Communes 2024	Adoptée
031_2024	Subventions 2024 aux Associations	Adoptée

032_2024	Convention SDIS Surveillance nautique 2024	Adoptée
033_2024	Emplois saisonniers 2024	Adoptée
034_2024	Mandat au CDG19 pour lancer la consultation dans le domaine de la Prévoyance	Adoptée
035_2024	Modification des statuts de la FDEE 19	Adoptée
036_2024	Adhésion à la compétence SIG proposé par la FDEE 19	Adoptée
037_2024	Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de communications électroniques	Adoptée

L'Ordonnance 2021-1310 et le Décret 2021-1311 du 07/10/2021 ont supprimé le Compte-Rendu et l'ont remplacé par l'affichage de la liste des délibérations.

*Un Procès-Verbal sera publié sur le site internet et au panneau d'affichage dans les 8 jours suivants son approbation lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.*

**Les délibérations sont consultables au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.**

Affiché le 05.04.2024

